Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* 2019-2020

BÂTIR UN CANADA MEILLEUR GRÂCE À LA DIVERSITÉ

Patrimoine canadien
Canadian Heritage

Canada

Cette publication est disponible sur demande dans d’autres formats.

Cette publication est disponible sur Internet à l’adresse suivante :
Canada.ca/fr/patrimoine-canadien.html

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2021)

N° de catalogue CH31-1F-PDF
ISSN 1497-7435

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures 4

Liste des tableaux 5

Liste des institutions fédérales participantes 6

Avant-propos de la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse 8

Introduction 10

- Histoire du multiculturalisme canadien 10
- Évolution des politiques de multiculturalisme au Canada 11

PARTIE 1 : Patrimoine canadien 12

- Aperçu du Programme du multiculturalisme 12
- Principaux engagements fédéraux 13
- Points saillants du Programme du multiculturalisme 15
- Principales initiatives de Patrimoine canadien : Renforcer le mandat du multiculturalisme 23

PARTIE 2 : Mise en œuvre de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* dans les institutions fédérales 26

- Méthodologie et méthode d'analyse 26
- Points saillants des institutions fédérales — Analyse thématique 29

Conclusion 42

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Les piliers de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019–2022

Figure 2 Taux de réponse des institutions fédérales au questionnaire

Figure 3 Nombre d'employés représentés dans les réponses (y compris les membres des forces armées canadiennes)

Figure 4 Pourcentage d'institutions qui collectent des données sur la diversité raciale, ethnique ou religieuse afin de développer ou d'améliorer les politiques, programmes, pratiques ou services

Figure 5 Pourcentage d'institutions organisant des événements pour sensibiliser les employés à la diversité au sein du travail

Figure 6 Pourcentage moyen des minorités visibles occupant un poste opérationnel, de gestion et de direction, moyenne générale

Figure 7 Nombre total d'embauches de minorités visibles, nombre total de promotions de minorités visibles

Figure 8 Pourcentage des institutions qui travaillent de manière proactive avec les institutions postsecondaires, ont développé des programmes d'embauche pour les minorités visibles, ont développé des programmes de mentorat

Figure 9 Pourcentage des institutions qui permettent une dotation bilingue non impérative des minorités visibles, accès à une formation au niveau linguistique interne pour tout le personnel

Figure 10 Pourcentage d'institutions dont les employés ont participé à une formation à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Figure 11 Pourcentage d'institutions qui disposent d'un mécanisme de divulgation des problèmes de racisme/discrimination raciale

Figure 12 Pourcentage d'institutions ayant traduit des politiques, pratiques ou services dans des langues autres que l'anglais ou le français

Figure 13 Pourcentage d'institutions qui offrent au public un accès aux traducteurs

Figure 14 Pourcentage d'institutions qui tirent parti de la capacité multilingue, de la compétence culturelle ou de l'expertise culturelle de leurs employés

Figure 15 Pourcentage d'institutions ayant développé des partenariats avec les parties prenantes pour promouvoir le multiculturalisme

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme comparaison de financement, 2018-19 à 2019-20

Tableau 2 Pratiques prometteuses - Collecte de données

Tableau 3 Pratiques prometteuses - Éducation et sensibilisation

Tableau 4 Pratiques prometteuses - Prévention et solutions

Tableau 5 Pratiques prometteuses - Promotion et célébration

LISTE DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES PARTICIPANTES

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Administration de pilotage de l'Atlantique

Énergie atomique du Canada limitée

Banque du Canada

Banque de développement du Canada

Agence des services frontaliers du Canada

Conseil des arts du Canada

Corporation de développement des investissements du Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Régie de l'énergie du Canada

Société immobilière du Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers

Postes Canada

Agence du revenu du Canada

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Commission canadienne du lait

Agence canadienne d'inspection des aliments

Commission canadienne des grains

Commission canadienne des droits de la personne

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Musée canadien des droits de la personne

Musée canadien de l'histoire

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Agence canadienne de développement économique du Nord

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Fondation canadienne des relations raciales

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Bureau de transition canadien en valeurs mobilières

Service canadien du renseignement de sécurité

Agence spatiale canadienne

Commission canadienne du tourisme

Office des transports du Canada

Radio Canada — CBC

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC

Service correctionnel Canada

Construction de Défense Canada

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Ministère du Patrimoine canadien

Ministère des Finances du Canada

Ministère de la Justice du Canada

Ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes

Élections Canada

Environnement et Changement climatique Canada

Exportation et développement Canada

Financement agricole Canada

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Commission de la fiscalité des Premières nations

Pêches et Océans Canada

Affaires mondiales Canada

Administration de pilotage des Grands Lacs

Santé Canada

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Agence d'évaluation d'impact du Canada

Infrastructure Canada

Ingenium — Musées des sciences et de l'innovation du Canada

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Centre de recherches pour le développement international

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

Bibliothèque et Archives Canada

Marine Atlantique Canada

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Centre national des Arts

Commission des champs de bataille nationaux

Office national du film du Canada

Musée des beaux-arts du Canada

Conseil national de recherches du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Bureau du vérificateur général du Canada

Commissariat à la magistrature fédérale du Canada

Bureau du commissaire au renseignement

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada

Bureau du surintendant des institutions financières Canada

Administration de pilotage du Pacifique Canada

Parcs Canada

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Bureau du Conseil privé

Agence de la santé publique du Canada

Service des poursuites pénales du Canada

Sécurité publique Canada

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)

Commission de la fonction publique du Canada

Services publics et Approvisionnement Canada

Monnaie royale canadienne

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Services partagés Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Conseil canadien des normes

Statistique Canada

Téléfilm Canada

La Société des ponts fédéraux

Transports Canada

Bureau de la sécurité des transports du Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Via Rail Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

AVANT-PROPOS DE LA MINISTRE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION ET DE LA JEUNESSE

Au Canada, la diversité est l'une de nos plus grandes forces. Nous savons toutefois qu'une société véritablement multiculturelle, c'est-à-dire une société réellement ouverte et inclusive, demande des efforts constants. En 2019, j'ai été nommée la première ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse au Canada. La création de ce poste de ministre est un signal fort de l'engagement de notre gouvernement à placer la diversité et l'inclusion au centre de notre processus décisionnel. Comme l'a dit le premier ministre Justin Trudeau, le Canada est un pays fort non pas en dépit de nos différences, mais bien *grâce* à elles. La diversité du Canada est notre force.

En juin 2019, notre gouvernement a lancé une stratégie de lutte contre le racisme intitulée *Construire une fondation pour le changement : la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022*. Cette stratégie, créée pour les Canadiens, par des Canadiens, s'appuie sur des expériences vécues grâce à 22 séances de mobilisation en personne avec 600 participants provenant de 443 organismes, en plus des quelque 800 soumissions en ligne.

La Stratégie canadienne de lutte contre le racisme est un document en constante évolution qui a jeté les bases d'une action à long terme en soutenant trois principes directeurs : faire preuve de leadership au niveau fédéral, responsabiliser les communautés, ainsi que sensibiliser et faire évoluer les attitudes. Cette stratégie s'attaque au racisme et à la discrimination sous toutes leurs formes en mettant fortement l'accent sur les projets communautaires. Elle s'ajoute aux efforts gouvernementaux actuels visant à éliminer les inégalités et les injustices qui existent au Canada.

Le Secrétariat de lutte contre le racisme coordonne l'action fédérale, notamment en mobilisant les provinces, les territoires et la société civile pour lutter contre toutes les formes de racisme, y compris le racisme envers les Noirs, les Autochtones et les Asiatiques, ainsi que l'antisémitisme et l'islamophobie. Le Secrétariat dirige également les efforts visant à cerner les obstacles systémiques et les lacunes afin de développer d'autres domaines d'action.

La pandémie de COVID-19 a touché tous les Canadiens, et de façon disproportionnée certains segments de la population, y compris les communautés racisées, les minorités religieuses et les peuples autochtones. Le Secrétariat de lutte contre le racisme et Femmes et égalité des genres Canada ont mis sur pied le Groupe de travail sur les communautés en quête d'équité et la COVID-19 pour s'assurer que la réponse fédérale à la COVID-19 tient compte des besoins des communautés en quête d'équité en faisant participer d'autres ministères et diverses communautés à des discussions portant sur les données désagrégées, les populations de nouveaux arrivants et le racisme à l'égard des Autochtones, des Noirs et des Asiatiques.

Une société véritablement multiculturelle exige nos efforts, notre attention et nos soins. Les nombreuses manifestations et les appels à l'action de ces derniers mois ont mis en lumière le racisme systémique, la discrimination et les nombreuses injustices qui existent dans la société. Cela nous rappelle qu'alors que nous nous reconstruisons encore mieux et de manière plus inclusive, chacun d'entre nous doit continuer à s'engager et à être un allié dans la lutte contre le racisme et la discrimination sous toutes leurs formes.

Je vous invite à lire le Rapport annuel 2019-2020 sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* pour plus de détails.

L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse

INTRODUCTION

Histoire du multiculturalisme canadien

Le Canada a été le premier pays à adopter une politique en matière de multiculturalisme. Le 8 octobre 1971, le premier ministre Pierre Trudeau annonçait le multiculturalisme comme politique officielle du gouvernement visant à préserver la liberté culturelle de tous les individus et à reconnaître les contributions culturelles des divers groupes ethniques à la société canadienne.

La politique du multiculturalisme a été adoptée au Canada à la suite des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Bien que la commission, nommée en 1963, ait surtout examiné les moyens de développer un partenariat égal entre les Anglais et les Français au Canada, elle a également tenu compte des contributions culturelles d'autres groupes ethniques.

La politique a finalement été inscrite dans la loi en 1988 avec l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. La *Loi* a permis au ministre responsable d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes et des pratiques à l'appui de sa mise en œuvre. Auparavant, en 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* avait déjà reconnu le patrimoine multiculturel du Canada.

Les principaux objectifs de la politique étaient axés sur l'intégration par les moyens suivants :

1) Maintien et promotion de l'identité : L'intégration, et non l'assimilation, a été privilégiée comme la meilleure façon d'encourager la participation. L'aide, qu'il s'agisse du financement au niveau des événements « alimentaires et folkloriques », des langues « patrimoniales » pour les enfants de nouveaux arrivants ou de la reconnaissance politique par des messages ou des événements (par exemple : le Mois de l'histoire des Noirs et le Mois du patrimoine asiatique), a été l'un des moyens utilisés pour reconnaître les contributions des divers groupes ethniques.

2) Surmonter les obstacles à la participation : Pour que l'intégration soit significative, il faut réduire, voire éliminer, les obstacles (économiques, sociaux, culturels et politiques) afin d'assurer une véritable égalité des chances. Idéalement, les résultats pour tous les groupes seraient étroitement comparables dans divers domaines (par exemple : emploi et revenu, éducation, représentation dans les établissements gouvernementaux et privés, etc.).

3) Promotion des échanges : Les échanges et le partage entre les individus et les communautés devaient être encouragés dans le cadre de la reconnaissance des identités et de la promotion de la participation.

4) Acquisition de la langue : Les groupes minoritaires ont été encouragés à apprendre au moins une langue officielle.

Évolution des politiques de multiculturalisme au Canada

La *Loi sur le multiculturalisme canadien* reconnaît que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il fait partie intégrante du processus décisionnel du gouvernement fédéral.

Après l'adoption de la *Loi*, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a été créé en 1991, mais il a été intégré au ministère du Patrimoine canadien en 1993. Depuis, le Programme du multiculturalisme est l'un des principaux leviers par lesquels le gouvernement du Canada met en œuvre la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et oriente ses priorités. Entre 2008 et 2015, le Programme a été exécuté par Citoyenneté et Immigration Canada/ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. En novembre 2015, le programme a été transféré au ministère du Patrimoine canadien.

Le Programme du multiculturalisme s'acquitte de son mandat au moyen de quatre activités clés, soit les subventions et contributions, la sensibilisation du public et la promotion, le soutien aux institutions fédérales et publiques et l'engagement international.

Bien que certaines des priorités actuelles du Programme du multiculturalisme reposent sur des initiatives de lutte contre le racisme (en particulier contre le racisme à l'égard des Noirs) et sur le soutien aux communautés en quête d'équité, cette orientation n'est pas nouvelle. À partir de 1995, par exemple, les lois sur l'équité en emploi exigeaient que des renseignements soient recueillis sur les membres des groupes désignés, en particulier les minorités visibles du Canada.

Depuis 1996, le recensement a permis de recueillir des renseignements sur les communautés racisées au Canada, et le multiculturalisme s'est orienté vers les objectifs d'élimination du racisme et de la discrimination, et vers l'objectif d'aider les institutions à mieux s'adapter à la diversité du Canada.

Les politiques actuelles au sein du ministère du Patrimoine canadien s'inscrivent dans la continuité de ces perspectives, accentuées par l'urgence des événements actuels et la prise de conscience sociale croissante des inégalités omniprésentes et des préjugés profondément enracinés qui entravent le progrès et la réussite de certaines populations, en particulier les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur.

PARTIE 1 : PATRIMOINE CANADIEN

Aperçu du Programme du multiculturalisme

Aujourd'hui, les objectifs du Programme du multiculturalisme sont les suivants :

- aider les communautés à lutter contre le racisme et la discrimination, à promouvoir la compréhension interculturelle et interconfessionnelle et à favoriser l'équité des chances de participer pleinement à la société canadienne ;
- renforcer la coopération entre les institutions fédérales pour identifier et éliminer les obstacles systémiques découlant du racisme et de la discrimination religieuse ;
- participer à des discussions sur le multiculturalisme, la diversité, le racisme et la discrimination religieuse aux niveaux national et international et faire la promotion de ces discussions ;
- renforcer la recherche et les données probantes afin de mieux comprendre les disparités et les défis auxquels font face les communautés racisées et religieuses en situation minoritaire et les peuples autochtones.

À l'appui de ses quatre objectifs, le Programme du multiculturalisme entreprend cinq principaux domaines d'activité :

- **Investissements communautaires** — Le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (SCMLCR) offre des subventions et des contributions dans le cadre de trois volets, soit les projets, les événements et le renforcement des capacités communautaires. Un autre volet, le Soutien communautaire pour les jeunes Canadiens noirs (SCJCN), offre du financement pour des projets qui s'attaquent aux défis uniques auxquels font face les jeunes Canadiens noirs.
- **Politique sur le multiculturalisme** — La politique sur le multiculturalisme a pour but de fournir des conseils stratégiques fondés sur des données probantes sur le cadre législatif, stratégique et réglementaire global pour l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. La Direction de la politique du multiculturalisme effectue également la surveillance, la recherche et l'analyse des besoins et des intérêts de divers groupes ainsi que des nouvelles tendances et des nouveaux enjeux dans les domaines du multiculturalisme, de la diversité et de l'inclusion.
- **Sensibilisation du public et promotion** — Ce domaine d'activité consiste à mener des activités de sensibilisation et d'éducation du public au sujet des initiatives de multiculturalisme comme le Mois du patrimoine asiatique, le Mois de l'histoire des Noirs et la Journée canadienne du multiculturalisme afin d'accroître la sensibilisation, la compréhension et le dialogue public sur le multiculturalisme au Canada.
- **Appui aux institutions fédérales et publiques** — L'appui a pour but d'aider les institutions fédérales à respecter leurs obligations en vertu de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et de partager les défis, les pratiques exemplaires et les ressources pour améliorer la mise en œuvre de la *Loi*.

- **Engagement international** — L'engagement international consiste à appuyer la participation du Canada aux accords et organismes internationaux, comme la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* et l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste.

Principaux engagements fédéraux

Figure 1 Les piliers de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019–2022

Le budget de 2018 prévoyait 2 millions de dollars pour des consultations pancanadiennes sur l'élaboration de nouvelles approches nationales de lutte contre le racisme et la discrimination. Cette mobilisation a donné lieu à 22 forums en personne qui ont accueilli 600 personnes et 443 organisations, ainsi qu'à plus de 800 soumissions en ligne. Le budget de 2019 a annoncé 45 millions de dollars pour *Construire une fondation pour le changement : la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022*, qui vise à lutter contre le racisme sous ses diverses formes, en mettant fortement l'accent sur les investissements communautaires. Cette nouvelle composante du Programme du multiculturalisme reconnaît que le gouvernement du Canada doit jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le racisme et la discrimination systémiques, et le gouvernement du Canada a respecté son engagement d'établir un nouveau Secrétariat de lutte contre le racisme en octobre 2019. Le Secrétariat dirige une approche pangouvernementale de collaboration avec les organisations fédérales pour cerner les obstacles et les lacunes systémiques, élaborer de nouvelles initiatives et tenir compte des répercussions des politiques, des services et des programmes nouveaux et existants sur les communautés racisées, autochtones et religieuses en situation minoritaire. Ce travail est conçu comme une première étape qui jette les bases d'une action fédérale à long terme contre le racisme et la discrimination au Canada.

L'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme, dévoilant la *Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022*, à Toronto, le 25 juin 2019.

Construire une fondation pour le changement : La stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022.

Un élément clé de la Stratégie de lutte contre le racisme consiste à combler les lacunes en matière de données et de preuves. L'absence de données détaillées et désagrégées ainsi que les lacunes dans la collecte, la mesure, le rapport et l'analyse des données de manière uniforme ont été citées comme des facteurs sous-jacents contribuant au racisme. Dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la collecte et l'analyse des données, des fonds ont été alloués à Statistique Canada (4,25 millions de dollars) et au ministère de la Justice (660 000 $) par l'entremise de la Stratégie. Des fonds ont également été accordés à Sécurité publique Canada (900 000 $) pour aider à élaborer un cadre national et des lignes directrices fondés sur des données probantes afin de mieux réagir aux crimes haineux, aux incidents haineux et aux discours haineux. Ces projets donneront lieu à de nouvelles recherches accessibles au public pour éliminer les obstacles systémiques dans la société canadienne.

POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME DU MULTICULTURALISME

Habiliter les collectivités – Programme du multiculturalisme : Subventions et contributions

Programme d'action et de lutte contre le racisme (PALR)

La Stratégie canadienne de lutte contre le racisme a alloué environ 15 millions de dollars à la création du nouveau Programme d'action et de lutte contre le racisme (PALR), qui fournira un financement communautaire pour éliminer les obstacles à l'emploi, à la justice et à la participation sociale chez les peuples autochtones, les communautés racisées et les minorités religieuses. Le PALR accordera également la priorité aux projets qui ciblent la haine en ligne et qui font la promotion de la littératie numérique. Un appel de propositions pour le PALR a été lancé en septembre 2019.

Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme

Le programme de financement de base du multiculturalisme, le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme, demeure un important programme de financement qui appuie les évènements, les projets et les efforts de renforcement des capacités communautaires. Le SCMLCR a reçu un financement complémentaire de 21 millions de dollars dans le cadre du budget de 2018 qui continue d'être distribué aux collectivités tout au long de l'année.

En septembre 2018, un appel de propositions a été lancé pour les volets Projets et Renforcement des capacités communautaires du SCMLCR, et pour le SCJCN. La période de réception des demandes a pris fin le 31 mai 2019 et a abouti à un financement de 9,3 millions de dollars pour 96 projets sur deux exercices financiers ou plus. Cet apport s'est également traduit par un financement de 4,7 M $ pour 77 projets d'une durée d'un an sous le volet Renforcement des capacités communautaires.

EN VEDETTE :

UN PROJET FINANCÉ PAR LE SCMLCR

PROJET

Linking Together 2.0: Capacity Building for Sexuality and Gender Diverse Communities in PEI

FINANCEMENT REÇU

17 000 $

Peers Alliance est un centre de bien-être en matière de santé sexuelle et de réduction des méfaits liés à la consommation de drogues. Le financement a servi à appuyer les collectivités 2SLGBTQ+ de l'Île-du-Prince-Édouard en créant un centre communautaire virtuel qui aidera à accroître la compréhension et le confort des personnes 2SLGBTQ+ à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le cadre du projet, la Peers Alliance a travaillé avec la PEI Association for Newcomers to Canada, la Mi'kmaq Confederacy of PEI, la Black Cultural Society of PEI et la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard.

EN VEDETTE :

UN PROJET FINANCÉ PAR LE SCMLCR

PROJET

Développer le soutien communautaire aux immigrants et aux réfugiés

FINANCEMENT REÇU

62 550 $

L'Inter-Cultural Association of Greater Victoria aide les individus et les organisations à se connecter à travers les cultures en engageant les gens par le biais de réseaux, d'éducation et de programmes artistiques. Elle fournit des services de première ligne de haute qualité aux immigrants qui s'installent dans la région du Grand Victoria, en leur fournissant des informations, un soutien et des outils pour les aider à atteindre leurs objectifs. Le financement a été utilisé pour remanier la stratégie de communication de l'organisation afin d'améliorer sa capacité à atteindre et à s'engager auprès des immigrants nouvellement arrivés, des réfugiés et de la communauté du Victoria en général.

Soutien pour les jeunes Canadiens noirs

Le budget de 2018 prévoit également 9 millions de dollars sur trois ans pour Patrimoine canadien afin d'aborder les enjeux liés aux jeunes Canadiens noirs. Près de 8 millions de dollars de ce financement ont été distribués dans le cadre de l'initiative de Soutien communautaire pour les jeunes Canadiens noirs. Un appel de propositions pour des projets appuyant les jeunes Canadiens noirs a pris fin en mai 2019. Dans le cadre de cet appel, 56 projets du SCJCN ont reçu un financement pluriannuel. De plus, 430 000 $ ont été engagés pour une campagne nationale d'éducation et de sensibilisation contre le racisme contre les Noirs (CNESCRN), pour une entente de deux ans et de 215 000 $ en 2019-2020.

EN VEDETTE :

UN PROJET FINANCÉ PAR LE SCJCN

PROJET

Solid State Community Society's Ethós Lab

FINANCEMENT REÇU

154 054 $

Situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, ce projet a permis de créer un centre culturel, social et économique pour les jeunes noirs âgés de 13 à 30 ans, appelé Ethós Lab, qui est ancré dans un programme d'entreprise coopérative pour les jeunes Noirs. Le Ethós Lab a offert aux jeunes Noirs des possibilités de formation et d'éducation régulières à plusieurs niveaux, y compris des ateliers sur la littératie numérique, le démarrage et la possession d'une petite entreprise et l'exploration de l'identité culturelle.

2018-19	2019-20
ÉVÉNEMENTS DU SCMLCR (ENTENTES D'UNE ANNÉE)	
291 initiatives	372 initiatives
4,7 MILLIONS DE DOLLARS	8,7 MILLIONS DE DOLLARS
PROJETS DU SCMLCR (LE FINANCEMENT S'ÉTEND SUR AU MOINS DEUX ANNÉES FINANCIÈRES, À COMPTER DE 2019-20)	
	96 initiatives
	9,3 MILLIONS DE DOLLARS
SOUTIEN COMMUNAUTAIRE POUR LES JEUNES CANADIENS NOIRS	
2 initiatives	56 initiatives
160 000 $	4,75 MILLIONS DE DOLLARS
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES (ENTENTES D'UN AN, À COMPTER DE 2019-2020)	
	77 initiatives
	4,7 MILLIONS DE DOLLARS

Tableau 1 Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme comparaison de financement, 2018-19 à 2019-20

SENSIBILISATION ET PROMOTION AUPRÈS DU PUBLIC

Le chœur de l'Académie et le poète de la création parlée, Nathan Baya, lors de la cérémonie du Mois de l'histoire des Noirs au Centre national des Arts à Ottawa, le 24 février 2020.

Mois de l'histoire des Noirs

Chaque année, en février, les Canadiens sont invités à participer aux activités du Mois de l'histoire des Noirs qui célèbrent et honorent l'héritage et les nombreuses contributions des Canadiens noirs d'hier et d'aujourd'hui. En 2020, le thème de la campagne du Mois de l'histoire des Noirs du gouvernement du Canada était « Canadiens d'ascendance africaine : Guidés par le passé, marchons vers l'avenir », inspiré par la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies. La réception du Mois de l'histoire des Noirs a eu lieu au Centre national des Arts le 24 février. Plus de 1 000 invités y ont assisté, ce qui en fait le plus grand événement du Mois de l'histoire des Noirs tenu à ce jour. De plus, le programme SCMLCR a appuyé financièrement 57 événements communautaires organisés dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, pour un total de 1,25 million de dollars.

Mois du patrimoine asiatique

Le Mois du patrimoine asiatique rend hommage aux nombreuses réalisations et contributions des Canadiens de descendance asiatique qui, tout au long de l'histoire, ont tant fait pour faire du Canada le pays culturellement riche qu'il est aujourd'hui. Le thème de la campagne du Mois du patrimoine asiatique de 2019 était « Les jeunes Canadiens d'origine asiatique : Modeler l'avenir du Canada ». La réception pour le Mois du patrimoine asiatique a eu lieu le 7 mai au Musée des beaux-arts du Canada, avec environ 400 invités. Neuf événements communautaires du Mois du patrimoine asiatique ont également été soutenus par le programme SCMLCR pour un montant total de 226 000 dollars.

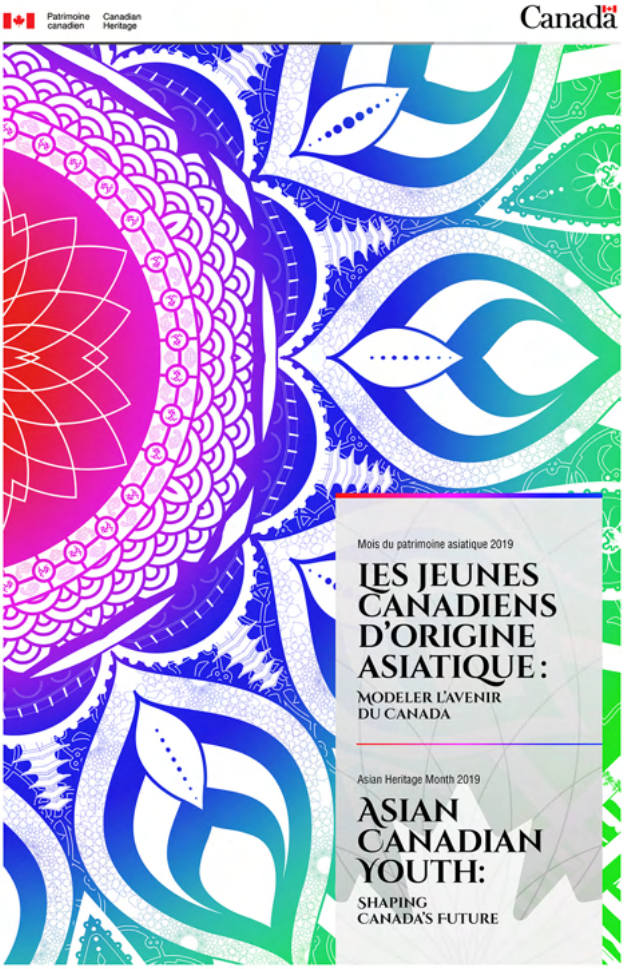

Mois du patrimoine asiatique de 2019.
« Les jeunes Canadiens d'origine asiatique : Modeler l'avenir du Canada ».

Dates commémoratives adoptées en 2019-2020

Conformément au riche patrimoine culturel de notre pays et à l'eprit de notre Politique sur le multiculturalisme, qui reconnaît la liberté de tous les membres de la société canadienne de préserver, de mettre en valeur et de partager leur patrimoine culturel, le Parlement du Canada a adopté trois nouvelles initiatives parlementaires en 2019, proclamant la contribution inestimable des communautés au tissu social, économique et politique du Canada :

- Avril a été reconnu comme le Mois du patrimoine sikh
- La deuxième semaine de septembre a été reconnue comme la Semaine du patrimoine mennonite
- Enfin, le 5 mai a été déclaré journée du patrimoine néerlandais

Ces dates commémoratives offrent aux Canadiens une excellente occasion d'en apprendre davantage sur la richesse des cultures et les contributions historiques de ces communautés.

Engagement international

Bien que le gouvernement fédéral ait démontré son engagement à l'égard de l'égalité et de l'inclusion en mettant l'accent sur les initiatives de lutte contre le racisme au moyen d'investissements continus, le Programme du multiculturalisme a également continué de jouer un rôle sur la scène internationale. Une grande partie de la réputation positive du Canada à l'étranger a été obtenue grâce à nos efforts visant à soutenir les valeurs de diversité, d'inclusion et de respect, et à encourager une société où tous les citoyens peuvent avoir un accès équitable à ses sphères économique, culturelle, sociale et politique et y participer.

Le 23 décembre 2013, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2015-2024 la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (résolution 68/237). Cette résolution traitait de la nécessité de renforcer la coopération nationale, régionale et internationale en ce qui concerne la pleine jouissance des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des personnes d'ascendance africaine.

Sous le thème « Personnes d'ascendance africaine : reconnaissance, justice et développement », les principaux objectifs de la Décennie sont les suivants : 1) promouvoir le respect, la protection et la réalisation de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes d'ascendance africaine, comme le prévoit la Déclaration universelle des droits de l'homme ; 2) promouvoir une meilleure connaissance et un plus grand respect de la diversité du patrimoine, de la culture et de la contribution des personnes d'ascendance africaine au développement des sociétés ; et 3) adopter et renforcer les cadres juridiques internationaux, régionaux et nationaux, conformément à la Déclaration et au Programme d'action de Durban et à la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, et de veiller à les mettre en œuvre intégralement et effectivement.

Le 30 janvier 2018, le gouvernement du Canada a officiellement reconnu la Décennie comme une occasion de souligner et de célébrer l'importante contribution des personnes d'origine africaine à la société canadienne. Il a également reconnu l'existence d'un racisme contre les Noirs et la nécessité qui en découle de comprendre et d'éliminer les obstacles qui empêchent les Canadiens noirs de participer pleinement et équitablement à leur société.

Le 13 mars 2020, Greg Fergus, député de Hull-Aylmer, a participé par téléconférence au débat d'experts à Genève, en Suisse, sur l'examen de mi-parcours de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Sa présence a fait ressortir l'engagement du Canada à l'égard des objectifs de la résolution des Nations Unies, à la fois dans un contexte international et en tant que reflet de ce qui pourrait être accompli au Canada.

En reconnaissance de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies, le budget de 2019 a investi 25 millions de dollars sur cinq ans (à compter de 2019-2020) pour permettre à Emploi et Développement social Canada d'administrer des projets et de l'aide aux immobilisations afin de célébrer, partager les connaissances et renforcer les capacités des communautés noires du Canada.

La reconnaissance officielle de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies (et le financement subséquent d'initiatives canadiennes pour les communautés noires) souligne l'interdépendance, l'intersectionnalité et les aspects communautaires d'une vision du monde dans laquelle tous les membres de la société, ici et à l'étranger, sont valorisés et reconnus pour leur contribution.

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

Le Canada a ratifié sept grands traités des Nations Unies sur les droits de la personne, dont la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*. Cet instrument des droits de la personne engage ses membres à éliminer la discrimination raciale et à promouvoir la compréhension entre toutes les races. La *Convention* a été adoptée par l'ONU le 21 décembre 1965. Le Canada a ratifié la *Convention* le 14 octobre 1970.

L'article 1 de la *Convention* définit la « discrimination raciale » comme étant « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique. » Cette déclaration est conforme aux lois canadiennes existantes, y compris la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste

L'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) est composée de représentants gouvernementaux et d'experts de 34 pays et fait la promotion de l'éducation, de la mémoire et de la recherche sur l'Holocauste à l'échelle nationale et internationale. Le Canada a commencé à participer à l'Alliance en 2007, est devenu membre à part entière en 2009 et a présidé l'Alliance jusqu'en mars 2014.

Le Canada a présenté son premier rapport à l'AIMH en janvier 2018. Couvrant les années 2011 à 2017, le rapport contient de l'information sur les activités générales, y compris les activités sur l'éducation sur l'Holocauste, la commémoration, la recherche, le déni de l'Holocauste et son lien avec l'antisémitisme.

Les dates commémoratives liées à l'AIMH comprennent : la Journée Raoul Wallenberg, le 17 janvier, et la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier.

Le 27 janvier 2020, la ministre Chagger a fait une déclaration publique à l'appui de tous les survivants de l'Holocauste et de leurs descendants, en particulier ceux qui ont choisi le Canada comme terre d'accueil. Elle a également souligné que la définition de l'antisémitisme de l'AIMH avait été adoptée dans la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme.

La ministre Chagger a réaffirmé les principes de la Déclaration du Forum international de Stockholm sur l'Holocauste, qui comprend trois objectifs clés :

- appuyer l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste dans les pays membres et partout dans le monde ;
- promouvoir le développement de la société civile au moyen d'un programme annuel de subventions ;
- travailler en partenariat avec d'autres organisations internationales pour appuyer ces principes et objectifs.

Avec d'autres ministres et représentants des 34 pays membres de l'AIMH et d'un pays de liaison, elle a également appuyé l'adoption de la Déclaration ministérielle de l'AIMH de 2020. Cette déclaration de la présidence luxembourgeoise visant à souligner le 75e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis allemands réitère l'engagement à l'égard de l'éducation, de la mémoire et de la recherche sur l'Holocauste.

L'AIMH a créé le Comité sur l'Holocauste, le génocide et les crimes contre l'humanité afin d'élaborer et de partager des pratiques exemplaires sur la façon de réfléchir et de discuter avec sensibilité de l'Holocauste et d'autres cas de génocide sans diminuer leurs différences respectives dans un environnement éducatif et de recherche.

Les recommandations de l'AIMH pour l'enseignement et l'apprentissage de l'Holocauste ont été publiées en partenariat avec l'UNESCO. Les recommandations aideront les enseignants, les éducateurs, les administrateurs et les décideurs à acquérir des connaissances sur l'Holocauste, à créer des environnements d'enseignement mobilisateurs, à promouvoir la pensée critique et réfléchie et à contribuer à l'éducation sur les droits de la personne et la prévention du génocide.

En plus de donner des conseils aux éducateurs, le Comité a produit une publication qui donne un aperçu des programmes offerts par 120 organisations du monde entier qui traitent de l'Holocauste par rapport aux atrocités de masse, ainsi qu'un rapport d'accompagnement intitulé *L'histoire ne se répète jamais, mais parfois ça rime : comparer l'Holocauste à différentes atrocités*.

L'actuel président du Comité de l'AIMH sur l'Holocauste, le génocide et les crimes contre l'humanité est un Canadien, le professeur Clint Curle.

PRINCIPALES INITIATIVES DE PATRIMOINE CANADIEN : RENFORCER LE MANDAT DU MULTICULTURALISME

Il y a plusieurs programmes de financement à Patrimoine canadien qui aident à préserver et à améliorer le multiculturalisme au Canada. Ces programmes travaillent à promouvoir et à reconnaître la diversité ethnoculturelle des Canadiens dans leurs programmes, politiques et services. Voici un échantillon des principaux programmes de financement en 2019-2020.

Fonds des médias du Canada

Le Fonds des médias du Canada (FMC) favorise, promeut, développe et finance la production de contenu canadien pour les plateformes audiovisuelles. Les organisations soutenues par le FMC comprennent des entreprises de production télévisuelle canadienne, des entreprises de production de médias numériques et des associations de l'industrie. Les communautés autochtones, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les communautés de langue tierce bénéficient d'enveloppes de financement spécialement adapté. En plus du financement de la production, le FMC commande et finance des organismes de l'industrie qui travaillent à soutenir des groupes sous-représentés dans le secteur. Sur le budget total de 353 157 000 $ du Fonds en 2019-2020, un total de 28 050 000 $ (7,94 %) a été alloué à des initiatives ou des communautés ethniques ou raciales.

Parmi les projets financés, mentionnons le documentaire du TLN Media Group sur la vie des soignants philippins, *Nanny Magpakailanman?*, qui suit la vie de trois personnages à différentes étapes du Programme des aides familiaux résidants du Canada. Ce documentaire est important parce qu'il sensibilise les gens à la vie des femmes qui ont quitté leur famille pour s'occuper des enfants d'autres personnes dans le monde, afin de subvenir aux besoins de leur propre famille à la maison. Dans certains cas, ces aides familiaux deviennent citoyens et peuvent éventuellement être réunis avec leur famille. C'est un programme qui existe depuis des décennies, mais qui est peut-être inconnu de nombreux Canadiens. Le documentaire sera lancé en 2021.

Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique

Le Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique (PCCN) appuie la démocratie et l'inclusion sociale au Canada en faisant la promotion d'un écosystème de l'information digne de confiance, diversifié, sûr et exempt de désinformation et de contenu illégal, y compris les discours haineux, et en renforçant la résilience des citoyens face à la désinformation en ligne grâce à des activités et à des programmes d'éducation civique, médiatique et de nouvelles de tiers. De plus, le PCCN appuie une communauté de chercheurs canadiens qui font la promotion d'un écosystème sain afin d'aider les Canadiens et le gouvernement à comprendre la désinformation en ligne et son incidence sur la société canadienne et, ensuite, établir une base de données probantes pour déterminer les mesures possibles

et l'élaboration de politiques futures. En 2019-2020, 28,95 %, ou 11 des 38 projets financés, visaient directement et spécifiquement les communautés ethniques, raciales ou religieuses.

Un des projets financés était « Engaging New Canadians through Digital and Civic Literacy » de NorQuest College. Ce projet vise à mobiliser les membres des populations vulnérables, y compris les nouveaux arrivants, les étudiants en langue anglaise (ELA) et les étudiants de l'anglais langue seconde (ELS) dans les régions urbaines et rurales. Le projet mobilise ces membres grâce à des modules en ligne conçus pour sensibiliser les gens à la désinformation en ligne et améliorer la préparation des citoyens à participer activement et de façon productive à la société canadienne. Comme il y a peu de recherches sur l'incidence de la fraude en ligne et de la désinformation sur les populations vulnérables, ce projet vise à combler les lacunes en matière de connaissances en faisant des recherches sur les besoins, en élaborant des outils et des ressources de formation spécialement conçus pour les étudiants en langue anglaise à un niveau canadien de compétence linguistique (NCCL) de niveau 2 et plus, et évaluer l'efficacité de ces outils en termes d'acquisition des compétences et de la pensée critique nécessaires pour déceler la désinformation en ligne. Ces ressources sont mises à l'essai dans les cours du NorQuest College qui desservent ces populations, et ce projet est mené avec des partenaires régionaux. Le projet a reçu 335 727 $ et se déroulera de décembre 2019 à mars 2021.

Fonds du Canada pour les espaces culturels

Le Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC) contribue à améliorer les conditions matérielles de la collaboration professionnelle en matière d'arts et de patrimoine, de création, de présentation, de préservation et d'exposition, tout en contribuant à accroître et à améliorer l'accès des Canadiens aux arts et à la culture. Le programme atteint ces objectifs en appuyant la construction et/ou la rénovation d'installations artistiques et/ou patrimoniales, l'acquisition d'équipement spécialisé et l'élaboration d'études de faisabilité pour la construction ou la rénovation d'installations artistiques et/ou patrimoniales et de saines pratiques commerciales pour aider les organismes artistiques et patrimoniaux à être mieux enracinés et reconnus dans leurs communautés. Le FCEC offre un soutien dans le cadre de trois volets : 1) Initiatives stratégiques ; 2) Incitatifs aux fonds de dotation ; et 3) Appui limité aux organismes artistiques en situation précaire. Le volet Initiatives stratégiques du Fonds du Canada pour l'investissement en culture offre une aide financière pour des projets auxquels participent de multiples partenaires et qui aident les organismes artistiques et patrimoniaux à améliorer leurs pratiques commerciales et à diversifier leurs revenus. Un total de 5 % du budget du Fonds a été alloué aux communautés ethniques, raciales et religieuses.

Un des projets financés était « Be Belong Become - The Realization Project » du NIA Centre for the Arts Incorporated. Le Nia Centre for the Arts, situé à Toronto, en Ontario, transforme le 524 avenue Oakwood en un centre d'arts professionnel multidisciplinaire pour présenter la danse, le théâtre, la musique, le cinéma et les arts visuels d'artistes et de créateurs afro-canadiens. L'espace de 14 000 pieds carrés comprendra un lieu de spectacle, un studio

d'art numérique, des studios d'artistes, un studio d'enregistrement, une galerie, un espace pour les événements et les répétitions, un espace de travail conjoint, un espace de bureau pour les organismes artistiques, une salle de conférence et des bureaux administratifs. Les rénovations permettront au Nia Centre de réaliser sa mission de créer un centre des arts et de la culture noirs au Canada et d'accroître l'accès aux activités artistiques dans la collectivité. Le projet a été financé à hauteur de 1 931 000 $ en 2019-2020.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) appuie les activités des magazines et des journaux non quotidiens canadiens, notamment les éditeurs et les organismes des deux langues officielles, des communautés ethnoculturelles, autochtones et LGBTQ, afin de s'assurer que les Canadiens ont accès à divers magazines et journaux non quotidiens canadiens. Le FCP est administré au moyen des composantes suivantes : 1) l'aide aux éditeurs, qui fournit une formule de financement aux magazines imprimés canadiens et aux journaux non quotidiens pour les activités d'édition, comme la distribution, la création de contenu, les activités en ligne et le développement des affaires ; 2) l'innovation commerciale, qui finance des magazines imprimés et des périodiques numériques pour des projets de développement des affaires et d'innovation ; et 3) les initiatives collectives, qui financent des magazines et des journaux non quotidiens canadiens pour des projets visant l'ensemble de l'industrie afin d'accroître la viabilité globale des industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens. En 2019-2020, le FCP a fourni du financement pour 83 titres ethnoculturels, 17 titres autochtones et 33 titres religieux, représentant 16,29 % du financement. Ces périodiques ont été publiés dans 40 langues autres que le français et l'anglais.

L'un des projets financés était « The Greek Press », de Greek Press Incorporated, un journal canado-grec publié dans un hebdomadaire à Toronto, en Ontario. L'équipe de rédaction de la Greek Press est déterminée à s'acquitter du mandat de son fondateur, qui consiste à présenter la vie et les réalisations d'une communauté grecque canadienne dynamique et forte dans la région du Grand Toronto, tout en demeurant à jour en présentant des nouvelles et des éditoriaux qui concernent le lecteur actuel, qui a deux cultures, qui est bilingue et qui est critique du monde branché d'aujourd'hui. La Greek Press a reçu 62 190 $ en financement de fonctionnement pour 2019-2020.

Programme d'aide aux musées

Le Programme d'aide aux musées (PAM) aide les établissements et les travailleurs du patrimoine à préserver et à présenter les collections patrimoniales. Le PAM offre une aide financière aux musées canadiens et aux institutions connexes pour des activités qui facilitent l'accès des Canadiens à notre patrimoine et qui favorisent la préservation du patrimoine culturel du Canada, y compris la préservation des collections représentatives du patrimoine culturel autochtone, et qui soutiennent le développement des connaissances, des compétences et des pratiques professionnelles liées aux fonctions muséales clés. À l'appui de la

Stratégie emploi et compétences jeunesse, le PAM aide les établissements du patrimoine à offrir des emplois d'été et des stages aux jeunes par l'entremise de Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine. Le PAM offre également des subventions dans le cadre du Programme des biens culturels mobiliers pour aider les institutions désignées à acquérir des biens culturels qui sont menacés d'exportation ou qui sont disponibles à la vente sur les marchés internationaux. En 2019-2020, 9,6 % du financement a été alloué aux communautés ethniques, raciales ou religieuses.

Un exemple d'initiative financée est l'exposition itinérante « Sacred Journey » du conseil tribal Heiltsuk, qui a reçu un financement de 40 000 dollars pour 2019-2020. L'exposition raconte l'histoire du canoë de mer, connu par le peuple Heiltsuk sous le nom de glwa. Après avoir accueilli le rassemblement des Qatuwas en 2014, le Conseil tribal Heiltsuk a produit un long métrage documentaire sur les rassemblements de canoës modernes. Cette exposition est une extension de ce travail pour faire connaître cette histoire à d'autres communautés. Le projet a respecté les protocoles des Heiltsuk et donne la perspective des Heiltsuk sur la culture du canoë, son histoire, sa résurgence et sa signification pour les communautés Heiltsuk. L'exposition comportait des éléments structurels et des composantes audiovisuelles pour placer le spectateur dans les histoires des glwa, de leurs débuts légendaires à la culture moderne du canoë. L'exposition a été accueillie à Bella Bella, a voyagé dans d'autres endroits du nord-ouest du Pacifique, et est maintenant exposée en permanence à Bella Bella, le foyer des Heiltsuk.

PARTIE 2 : MISE EN ŒUVRE DE LA *LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN* DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Méthodologie et méthode d'analyse

La partie 2 du rapport annuel suit la structure de la section 3.2 de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, qui décrit les responsabilités des institutions fédérales en ce qui a trait à la promotion de politiques, de programmes et de pratiques sensibles à la réalité multiculturelle du Canada. La *Loi sur le multiculturalisme canadien* reconnaît le rôle crucial que jouent les institutions fédérales dans la préservation et l'amélioration du multiculturalisme au Canada. La *Loi* ordonne aux organisations fédérales d'aborder la question de l'égalité des chances dans les institutions fédérales, de promouvoir le renforcement des capacités, d'améliorer la compréhension et le respect de la diversité, de recueillir des recherches et des données qui appuient l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques pertinents, et de faire un usage approprié des compétences linguistiques et des connaissances culturelles des personnes de toutes origines.

Afin de recueillir des renseignements auprès des institutions fédérales pour le rapport annuel de cette année, Patrimoine canadien a distribué des questionnaires aux institutions gouvernementales de toutes tailles et de tous les mandats. Les questionnaires visaient à déterminer et à évaluer les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour accroître la sensibilisation et l'acceptation de son personnel et de la société à l'égard de la diversité culturelle et de l'inclusivité du Canada. Le présent rapport vise à donner un aperçu des activités entreprises par les institutions fédérales à l'appui de l'application de la *Loi*, ainsi qu'à assurer la responsabilisation et l'espace pour le partage de pratiques prometteuses.

Sur les 160 ministères qui ont reçu le questionnaire, 105 ont soumis une réponse. Moins de réponses ont été fournies cette année en raison de la capacité limitée de nombreux établissements à remplir le questionnaire découlant de la pandémie de COVID-19. Chaque questionnaire comportait 28 questions, et 5 questions de plus pour les institutions du portefeuille de Patrimoine canadien. Les commentaires reçus ont été examinés, mis en tableau et analysés en fonction des quatre thèmes suivants de l'article 3.2 de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

COLLECTE DE DONNÉES

Les efforts déployés pour recueillir et utiliser des données afin de concevoir des politiques, des programmes et des pratiques fondés sur des données probantes tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

Les efforts pour éduquer et sensibiliser les gens à la diversité culturelle et raciale et aux défis auxquels ces groupes sont confrontés, et les efforts pour promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales.

PRÉVENTION ET SOLUTIONS

Les efforts visant à assurer l'accès complet et équitable des personnes et des collectivités de toutes origines.

PROMOTION ET CÉLÉBRATION

Les efforts visant à promouvoir et à célébrer la contribution et le patrimoine historiques des communautés de toutes origines à la société canadienne.

Figure 2 Taux de réponse des institutions fédérales au questionnaire

Figure 3 Nombre d'employés représentés dans les réponses (y compris les membres des forces armées canadiennes)

POINTS SAILLANTS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES — ANALYSE THÉMATIQUE

Points saillants des pratiques prometteuses

Collecte de données

Figure 4 Pourcentage d'institutions qui collectent des données sur la diversité raciale, ethnique ou religieuse afin de développer ou d'améliorer les politiques, programmes, pratiques ou services

Tableau 2 Pratiques prometteuses - Collecte de données

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Banque du Canada	À la suite de la décision de la haute direction de lancer une initiative stratégique de diversité et d'inclusion dans le nouveau Plan à moyen terme 2019-2021 de la Banque, le premier sondage éclair sur la diversité et l'inclusion a été lancé au printemps 2019. Le sondage éclair vise à recueillir des renseignements sur la façon dont les employés perçoivent la culture de la Banque en ce qui a trait à la diversité et à l'inclusion, et contribue à l'établissement de mesures de diversité et d'inclusion qui peuvent être comparées d'une année à l'autre. Les champions de la diversité et de l'inclusion (chefs de direction), le Comité de la diversité et de l'inclusion et les groupes de ressources pour les employés ont formulé des commentaires sur les questions du sondage et la conception pour veiller à ce qu'il atteigne correctement ses objectifs. Bien que les employés de divers groupes aient généralement donné une bonne note à la Banque pour ce qui est de l'inclusivité dans le milieu de travail, les résultats indiquent qu'on peut faire davantage pour s'assurer que les employés des groupes en quête d'équité se sentent plus à l'aise d'être eux-mêmes au travail.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Conseil des arts du Canada	Le premier projet de recherche fondé sur le savoir autochtone du Conseil est en cours en partenariat avec Archipel Research and Consulting Inc., une entreprise appartenant à des Autochtones. L'entreprise mène des recherches et élabore un cadre qui permet de mieux comprendre l'importance du financement du Conseil pour les artistes autochtones et le rôle que jouent les arts et la culture autochtones dans la vie de tous les Canadiens. Une méthodologie de recherche autochtone et de décolonisation est utilisée pour promouvoir un dialogue significatif et respectueux avec les artistes autochtones de divers milieux et identités culturelles.
Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)	En 2019-2020, le CRSH, en collaboration avec les autres organismes subventionnaires fédéraux, a entrepris l'examen des données sociodémographiques recueillies dans le cadre des programmes du CRSH afin de tenir compte des nouvelles normes et obligations juridiques. Cet examen a notamment mené à l'adoption de nouvelles questions qui permettront aux organismes de recueillir plus de données intersectionnelles et désagrégées sur divers groupes de population sans compromettre la confidentialité des données personnelles des répondants. Le CRSH a publié des données agrégées sur les taux de demande et les taux de bourses par groupe sous-représenté dans un tableau de bord accessible sur son site Web.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Statistique Canada	En utilisant différentes sources de données produites par Statistique Canada avec de l'information sur les peuples autochtones, les immigrants, ainsi que les groupes ethnoculturels, linguistiques et religieux, de nombreux rapports, articles, fiches d'information, infographies, outils de visualisation, produits de référence et produits de données ont été publiés sur le site Web de Statistique Canada en 2019-2020. Les produits analytiques et de données produits par Statistique Canada fournissent des renseignements factuels et approfondis sur de nombreux sujets, comme la démographie, la langue, l'éducation, l'économie, le marché du travail, la justice et l'information sur la santé. Ils peuvent aider à cerner et à surveiller les enjeux pour divers groupes de population. Ils sont également utilisés régulièrement et de façon continue dans la planification de divers services pour les Canadiens, dans l'élaboration et l'évaluation de programmes et de politiques, dans le cadre d'études universitaires et pour informer le public.
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)	En 2019, DEO a commandé une étude de Global Entrepreneurship Monitor (GEM) sur les femmes et les jeunes entrepreneurs de l'Ouest canadien. L'enquête de GEM comprend une question sur l'identité autochtone, qui aidera DEO à mieux comprendre les attitudes des Autochtones à l'égard de l'entrepreneuriat et mettra en évidence les domaines qui nécessitent des recherches plus poussées. Le projet permettra à DEO de mieux comprendre l'expérience des femmes et des jeunes en entrepreneuriat, y compris l'expérience intersectionnelle des femmes et des jeunes Autochtones. Ces renseignements permettront d'obtenir de meilleurs conseils stratégiques et de meilleurs résultats des programmes financés par DEO grâce à la prise de décisions fondées sur des données probantes. Ces renseignements aideront également DEO à promouvoir le soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat dans l'Ouest canadien offert à ces groupes et à améliorer la capacité d'ACS+ au sein de l'organisation.

Éducation et sensibilisation

Figure 5 Pourcentage d'institutions organisant des événements pour sensibiliser les employés à la diversité au sein du travail

Tableau 3 Pratiques prometteuses - Éducation et sensibilisation

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Agence de promotion économique du Canada atlantique	Au cours de l'exercice 2019-2020, l'Agence a élaboré un programme d'études sur la diversité, l'inclusion et les compétences et l'excellence (DICE). Approuvé comme formation obligatoire par le Comité exécutif de l'Agence en janvier 2019, le programme DICE a été développé davantage et consiste en une expérience d'apprentissage d'une durée d'une journée conçue spécialement pour sensibiliser les gens et promouvoir l'action à l'égard des questions de diversité et d'inclusion, ainsi que pour éliminer les obstacles à la discrimination systémique en milieu de travail. Le cours a été mis à l'essai en février et sera offert à tous les employés au cours de l'exercice 2020-2021. Cela permettra d'offrir un apprentissage de base à tous les employés et gestionnaires de l'Agence.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Affaires mondiales Canada	Le Fonds de mission culturelle (FMC) est un fonds de 1,75 million de dollars destiné à appuyer les activités de diplomatie culturelle qui visent à mieux faire connaître les priorités de la politique étrangère canadienne, à accroître l'accès du Canada aux décideurs et aux influenceurs politiques, culturels et économiques à l'étranger ; et favoriser les activités de commerce international et de réseautage pour les artistes et les organismes artistiques canadiens. Toutes les missions peuvent présenter une demande de FMC. La priorité est accordée aux projets qui font progresser les thèmes du gouvernement du Canada, comme les droits de la personne, la diversité et l'inclusion. Le financement du FMC a été approuvé pour cinq ans (2018-2023).
Centre de développement de recherches internationales (CRDI)	Le groupe de travail sur le genre et l'inclusion cherche à faciliter la cohérence et la communication entre les nombreuses actions du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) en matière de genre et d'inclusion. Le groupe de travail a mis en œuvre la Déclaration sur l'égalité du CRDI et s'est associé au Centre canadien pour la diversité et l'inclusion pour évaluer l'état actuel de la diversité et de l'inclusion au CRDI et pour identifier les domaines potentiels d'amélioration. Le groupe de travail a commencé la conception d'un cadre de programmation sur l'égalité des sexes afin d'intégrer plus systématiquement et intentionnellement le genre dans la programmation du CRDI. Ils ont également créé un centre pour l'égalité des sexes et l'inclusion sur la page principale de l'intranet du CRDI, où les employés peuvent poser des questions, fournir des commentaires et examiner les mises à jour sur les initiatives, les ressources et autres informations.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Parcs Canada	Le fait de ramener la langue autochtone du Shúhtaot'ine (Dene des montagnes) dans le paysage de la réserve de parc national Nááts'ịhch'oh est un objectif clé pour Parcs Canada et ses partenaires de gestion coopérative dans la région du Sahtu des Territoires du Nord-Ouest. La langue shúhtaot'ine est remplie de musique du pays et représente une archive culturelle vitale pour la population locale. La langue shúhtaot'ine a ses propres sons et prononciations qui sont représentés par une orthographe unique que les locuteurs non autochtones peuvent trouver difficile. Afin d'encourager les gens à essayer d'utiliser les noms autochtones, les aînés locaux ont collaboré avec le personnel de Parcs Canada pour créer une page spéciale sur le site Web de la réserve de parc national Nááts'ịhch'oh qui guide les visiteurs à travers les noms de lieux, fournit des prononciations phonétiques, et comprend des enregistrements audio d'aînés locaux qui donnent des conseils sur la façon de prononcer les mots ou les phrases correctement.
Sécurité publique Canada	Sécurité publique Canada a revigoré son Comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion sous le titre « Conception Inclusive » avec un mandat et un plan de travail mis à jour. Le Comité est chargé de fournir des conseils et du soutien sur la promotion de la diversité et de l'inclusion et de favoriser un milieu de travail respectueux et équitable afin d'éliminer les obstacles procéduraux, physiques et comportementaux pour les employés de l'organisation. Au cours de l'année visée par le présent rapport, le Comité a organisé et tenu des événements, y compris une discussion informelle avec le sous-ministre sur la diversité et l'inclusion, une série de conférences sur la diversité et l'inclusion, une semaine annuelle de la diversité et de l'inclusion et un défi de formation sur les préjugés inconscients de l'École de la fonction publique du Canada.

Prévention et solutions

Figure 6 Pourcentage moyen des minorités visibles occupant un poste opérationnel, de gestion et de direction, moyenne générale

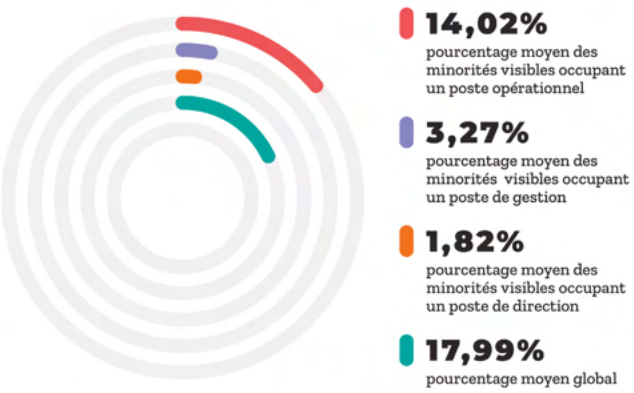

Figure 7 Nombre total d'embauches de minorités visibles, nombre total de promotions de minorités visibles

Figure 8 Pourcentage des institutions qui travaillent de manière proactive avec les institutions postsecondaires, ont développé des programmes d'embauche pour les minorités visibles, ont développé des programmes de mentorat

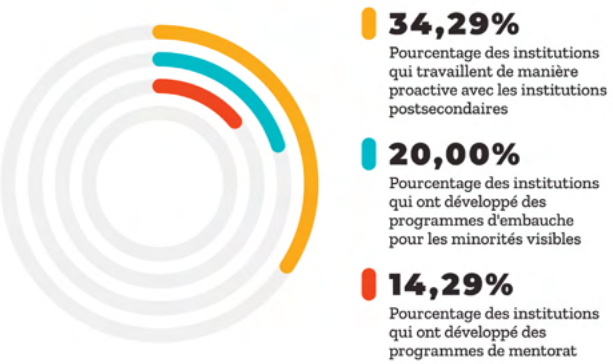

Figure 9 Pourcentage des institutions qui permettent une dotation bilingue non impérative des minorités visibles, accès à une formation au niveau linguistique interne pour tout le personnel

Figure 10 Pourcentage d'institutions dont les employés ont participé à une formation à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

75,24%

des institutions ont fait participer des employés à une formation à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Figure 11 Pourcentage d'institutions qui disposent d'un mécanisme de divulgation des problèmes de racisme/discrimination raciale

98,10%

des institutions disposent d'un mécanisme de divulgation des problèmes de racisme/discrimination raciale

Figure 12 Pourcentage d'institutions ayant traduit des politiques, pratiques ou services dans des langues autres que l'anglais ou le français

55,24%

des institutions ont traduit des politiques, pratiques ou services dans des langues autres que l'anglais ou le français

Figure 13 Pourcentage d'institutions qui offrent au public un accès aux traducteurs

27,62%

des institutions offrent au public un accès aux traducteurs

Figure 14 Pourcentage d'institutions qui tirent parti de la capacité multilingue, de la compétence culturelle ou de l'expertise culturelle de leurs employés

56,19%

des institutions tirent parti de la capacité multilingue, de la compétence culturelle et de l'expertise culturelle de leurs employés

Tableau 4 Pratiques prometteuses - Prévention et solutions

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Agriculture et Agroalimentaire Canada	L'Initiative de recrutement d'étudiants autochtones (ISRI) permet aux étudiants autochtones d'acquérir de l'expérience et des connaissances sur les carrières disponibles à AAC et dans l'ensemble de la fonction publique, et les encourage à poursuivre des études et une carrière en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques (STGM). Dans le cadre de l'ISRI, AAC a rencontré plus de 4 000 étudiants autochtones par l'entremise de salons de l'emploi et d'activités scolaires locaux, ainsi que plus de 75 chefs des Premières Nations à l'occasion de réunions individuelles et de divers événements et rassemblements. L'ISRI a constaté une augmentation continue du nombre total d'étudiants autochtones embauchés dans le cadre de contrats d'été à AAC. Au cours de sa première année d'existence, 21 étudiants autochtones ont été embauchés dans le cadre de l'ISRI à divers postes dans l'ensemble de l'organisation. Ce nombre est passé à 55 étudiants embauchés à l'été 2017, à 65 à l'été 2018 et à 67 étudiants embauchés à l'été 2019.
Société canadienne d'hypothèques et de logement	La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre diverses formations linguistiques adaptées aux besoins et aux défis des employés. Elle offre une formation en classe et en ligne à temps partiel, une solution d'apprentissage autonome sur le Web, ainsi qu'une option de formation à temps plein. L'équipe linguistique élabore sur ce point grâce à des plans de formation personnalisés élaborés conformément aux exigences organisationnelles et aux besoins, aux défis et aux forces des apprenants. Ces plans tiennent compte des antécédents de l'apprenant et offrent une approche globale pour atteindre les objectifs d'apprentissage.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario)	L'équipe des Services aux petites entreprises de FedDev Ontario utilise sa capacité linguistique pour offrir des services de sensibilisation aux communautés de nouveaux arrivants en Ontario. Par exemple, au cours de l'exercice 2019-2020, l'équipe a donné des présentations en mandarin aux nouveaux arrivants sur les programmes de FedDev Ontario et les ressources des Services aux petites entreprises. Le fait de tirer parti de la capacité multilingue du personnel aide les Services aux petites entreprises à maintenir des partenariats et des relations avec les intervenants avec un certain nombre d'associations culturelles. Cela réduit les obstacles linguistiques pour les responsables des petites et moyennes entreprises qui ne parlent pas couramment l'une des langues officielles. Le fait de répondre aux besoins linguistiques des nouveaux arrivants entrepreneurs au Canada contribue à soutenir le programme de croissance inclusive du gouvernement.
Santé Canada	Santé Canada a travaillé à l'élaboration d'un nouveau Guide alimentaire canadien actualisé et de ses traductions pour aider les Canadiens à faire des choix alimentaires sains. Les produits ont été traduits en arabe, chinois traditionnel et simplifié, farsi, allemand, hindi, italien, coréen, polonais, portugais, pendjabi, russe, espagnol, tagalog, tamoul, urdu, vietnamien, déné, michif, ojibwé, oji-cri, cri des plaines, inuinnaqtun, inuktitut (Baffin), inuktitut (Nunavik) et inuktitut (Nunatsiavut). Par conséquent, l'information a été transmise à des collectivités précises dans la langue de leur choix.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Service des poursuites pénales du Canada (SPPC)	Le Bureau régional du Nunavut (BRN) a mis en place des comités de sélection composés uniquement de membres inuits pour ses processus de dotation, dans la mesure du possible. Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir un comité de sélection composé uniquement de membres inuits, la représentation des Inuits est fortement encouragée. En plus de la représentation des Inuits au sein des comités de sélection, les pratiques de dotation novatrices mises en œuvre par le SPPC comprennent l'examen des méthodes d'évaluation par des membres inuits d'expérience du BRN pour veiller à ce que ces méthodes soient plus inclusives pour tous les candidats. Cela a entraîné l'élimination des examens écrits et la possibilité de poser des questions supplémentaires à l'entrevue au-delà des questions prévues afin d'aider le comité de sélection à obtenir les renseignements nécessaires pour déterminer si un candidat est qualifié pour un poste. De plus, les comités de dotation composés uniquement de membres inuits ont permis aux candidats de s'exprimer en inuktitut ou en anglais pendant leurs entrevues. Les candidats inuits ont fait part de commentaires positifs au sujet des comités de sélection composés uniquement de membres inuits et ont fait remarquer que c'est la seule fois où ils ont rencontré des comités de dotation inuits au sein du gouvernement fédéral. De plus, les membres inuits du BRN ont également été invités à participer aux comités d'évaluation et de sélection d'autres organisations. Cette initiative a contribué à accroître la représentation des Inuits au sein du bureau.

Promotion et célébration

Figure 15 Pourcentage d'institutions ayant développé des partenariats avec les parties prenantes pour promouvoir le multiculturalisme

Tableau 5 Pratiques prometteuses - Promotion et célébration

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)	Le Programme d'exposition d'œuvres d'art sculptées de CanNor, en partenariat avec la Qikiqtaaluk Corporation, offre à CanNor l'occasion de recevoir et afficher des œuvres d'art inuit de partout au Nunavut pour mettre en valeur les nombreux talents des Inuits. Ce programme procure un sentiment de fierté et d'appartenance aux employés inuits qui voient des œuvres créatives en milieu de travail, et il sensibilise davantage les non-Inuits aux capacités culturelles dans l'ensemble du Nunavut.
Ingenium — Musées des sciences et de l'innovation du Canada	L'exposition *One Sky, Many Worlds* est une exposition collaborative dirigée par des gardiens du savoir autochtones du monde entier. L'exposition explore la relation durable et le lien que les peuples autochtones entretiennent avec le ciel nocturne et la façon dont il a fourni, et continue de fournir, un guide pratique, culturel et spirituel pour la vie. L'exposition et le partenariat s'inscrivent dans une discussion importante et opportune sur le savoir autochtone et la façon dont il aide à cultiver une compréhension plus ouverte et inclusive de la science. L'ouverture de l'exposition, pour le public, est prévue en mai 2022.

Nom de l'institution fédérale	Initiative
Office national du film du Canada (ONF)	L'ONF appuie l'initiative de recherche du Festival du film et des arts médiatiques ImagineNATIVE visant à établir des protocoles sur les pratiques de production médiatique pour l'industrie canadienne. Le soutien financier de l'ONF a permis le lancement du document *Protocoles et chemins cinématographiques*, qui vise à montrer à la communauté de production comment travailler avec les communautés autochtones de façon positive et mutuellement bénéfique.
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)	Le programme récemment remanié de l'Alliance du CRSNG, qui permet la collaboration entre des chercheurs universitaires et des partenaires non universitaires du secteur privé ainsi que des organismes sans but lucratif et d'autres utilisateurs potentiels du savoir, a créé de nouvelles possibilités de collaboration de recherche avec des intervenants autochtones. Le CRSNG a conclu un contrat avec Indigenous Works pour aider à définir les plans de mobilisation dans les secteurs où le CRSNG pourrait activement établir des collaborations de recherche dans des domaines pertinents pour les collectivités autochtones. Les travaux effectués dans le cadre de ce contrat jouent également un rôle clé dans la mise en œuvre par le CRSNG d'une stratégie de recherche autochtone des trois organismes.
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	La Division « F » de la GRC continue d'établir des relations avec la communauté islamique de la Saskatchewan, y compris avec l'Association islamique de la Saskatchewan. La GRC collabore avec la collectivité dans le cadre de divers repas interconfessionnels et de repas pour rompre le jeûne du ramadan avec l'Institut du dialogue interculturel de Regina. Ce travail de mobilisation sert à sensibiliser les employés de la GRC à la communauté islamique en Saskatchewan, à la foi musulmane, aux célébrations religieuses et aux défis auxquels fait face cette communauté, ce qui permet à la GRC d'être mieux informée et de mieux servir les communautés musulmanes.

CONCLUSION

Ce rapport présente un échantillon des mesures prises par les institutions fédérales pour démontrer leur engagement à l'égard de politiques et de programmes qui reflètent l'essence du multiculturalisme, de la diversité et de l'inclusion. La partie 1 du rapport portait sur les mesures prises dans le cadre du programme de multiculturalisme de base, principalement en ce qui a trait à sa fonction de prestation de conseils stratégiques, aux investissements communautaires, à la sensibilisation et à l'éducation du public, au soutien aux institutions fédérales et aux engagements internationaux. Le programme a également élargi son mandat grâce à la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme, y compris la création du Secrétariat de lutte contre le racisme, et la formation de partenariats avec divers partenaires pour lutter contre la haine en ligne et améliorer la collecte de données et les analyses, particulièrement en ce qui concerne les résultats visant les communautés racisées, les peuples autochtones et les minorités religieuses. La partie 1 a également mis en lumière des initiatives clés au sein de Patrimoine canadien qui aident à renforcer le mandat du multiculturalisme grâce au soutien de diverses communautés, au moyen des initiatives comme le Fonds des médias du Canada, le Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique, le Fonds du Canada pour les espaces culturels, le Fonds du Canada pour les périodiques et le Programme d'aide aux musées.

La partie 2 du rapport donne un aperçu de la façon dont les institutions fédérales ont fait la promotion de politiques, de programmes et de pratiques qui tiennent dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada. Des exemples illustrant les thèmes de la collecte de données, de l'éducation et de la sensibilisation, de la prévention et des solutions, et de la promotion et de la célébration ne représentent qu'une petite partie des initiatives entreprises par les institutions fédérales. Les résultats indiquent que les institutions prennent des mesures et innovent de manière à contribuer à un Canada plus inclusif. Toutefois, les résultats indiquent également la nécessité d'une amélioration continue, notamment en rendant les institutions elles-mêmes plus inclusives et en plaçant la collecte et l'utilisation des données au centre de l'élaboration des politiques et des programmes. En fin de compte, les institutions fédérales qui embrassent le multiculturalisme, la diversité et l'inclusion deviendront plus fortes et contribueront à faire du Canada un pays consciemment plus inclusif.